

Photothèque mutualisée Alsace

Janvier 2022

Une solution de gestion de médias professionnelle SaaS qui permet à ADT et ses partenaires de mutualiser les moyens financiers et humains, ainsi que les fonds acquis à l'échelle de l'Alsace.

En 2018, ADT centralise ses fichiers médias (images, vidéos, pdf, etc...) dans un **logiciel professionnel** « Keepeek » accessible en ligne (SaaS). Après un travail important de tri et d'indexation des supports, l'outil permet une gestion efficace des droits acquis pour chaque support, et une réponse rapide aux demandes formulées (presse, partenaires, prestataires, organisateurs de voyages, etc.).

Une photothèque mutualisée Alsace

Suite à différents échanges et une présentation de la solution, des **offices de tourisme** ont été **séduits** par cet outil fonctionnel et pratique qui offre la possibilité de recherche par thématique, mots-clés, formats, résolution ou encore selon les droits cédés.

Objectif : mutualisation des moyens financiers, humains et des fonds selon les droits acquis.

ADT a fédéré un groupe de travail composé de 7 offices pour formaliser le schéma de la mutualisation de la photothèque à l'échelle de l'Alsace.

Cette **solution collaborative** permet à chaque structure de cataloguer, gérer, stocker, partager et diffuser ses contenus dans le respect des cessions de droits acquis. Si une grande partie des fonds iconographiques est mise en commun dans le cadre de cette mutualisation, les structures ont la possibilité de limiter la visibilité de leurs médias grâce à une diffusion sélective de l'information sur la base. Keepeek permet de définir le niveau de confidentialité ou de diffusion des médias : chaque utilisateur accède aux bons contenus.

Dans la pratique, les structures intègrent leurs supports en renseignant les droits de propriété acquis afin de permettre une utilisation optimale dans le respect desdits droits. Les utilisateurs de la base trouvent aisément les contenus recherchés par simple navigation grâce à un plan de classement dynamique et s'engagent à respecter l'utilisation des médias selon la cession des droits renseignée par les partenaires de l'outil Keepeek.

ADT, en tant qu'administrateur de la photothèque mutualisée Alsace

- gère les comptes destinés à son propre usage et ceux des tiers signataires,
- répond aux demandes spécifiques concernant l'outil,
- veille à ce que l'espace acquis soit ajusté selon les besoins de l'ensemble des structures,
- refacture les partenaires aux tarifs négociés ci-après (TVA non applicable - article 293B du CGI).

Le coût de financement de l'outil est composé de 2 éléments principaux :

- l'abonnement à la plateforme avec des accès
 - contributeur: 14,40 €/mois soit 172,80 € TTC / an (droits d'import, d'indexation et de classement des médias),
 - utilisateur de base: 1,20 €/mois soit 14,40 € TTC / an - (recherche et diffusion de médias),
- l'abonnement volume facturé au prorata de l'espace occupé par les contenus des structures (à titre d'exemple : 0,46 €/mois/Go soit 276 TTC € / an / 50 Go).

Les adaptations nécessaires de l'outil pour la mise en place de la mutualisation ont été prises en charge par ADT pour un montant de 3 600 € TTC.

A l'avenir, ADT se réserve le droit d'ouvrir la photothèque à d'éventuels partenaires en respectant les droits acquis déclarés par chaque contributeur et pour chaque support par voie de convention.

Les structures engagées à ce jour :

- Le Beau Jardin – Office de tourisme du Kochersberg
- Office de tourisme de la Vallée de Villé
- Office de tourisme de la Vallée de Kaysersberg
- Office de tourisme et des congrès de Mulhouse et sa région
- Office de tourisme de la Vallée de la Bruche
- Office de tourisme du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr
- Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin
- Communauté de Communes Mossig-Vignoble
- Office de tourisme intercommunal du Mont Sainte-Odile
- Office de tourisme du Pays Rhin Brisach